

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D12.03.2024

Objet : D12.03.2024 - LOCATION DE SALLES COMMUNALES A LA SOCIETE WEBASTO

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 18
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation 20/03/2024

Date d'affichage 20/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..../

et publication du :

..../..../..../

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures et quinze minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARTINEAU Bernard.

Étaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. SCHMUTZ Alain

Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme LUMINEAU Catherine, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à M. PASQUEREAU Johann, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. ROY Jean-Louis donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Étai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GUILLOTEAU Bernard

Objet : D12.03.2024 - LOCATION DE SALLES COMMUNALES A LA SOCIETE WEBASTO

Bernard MARTINEAU rappelle que lors du Conseil Municipal du 29 février 2024, il a été décidé de louer à la société WEBASTO la salle de La Butte au tarif de 66 €/jour pour des formations du personnel ou des réunions (D81.02.2024 - LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR A LA SOCIETE WEBASTO).

Or, la société Webasto souhaiterait également louer d'autres salles communales.

De ce fait, il propose de maintenir le tarif de 66 €/jour pour cette location appliqué à toutes les salles communales

Pour information, tarif du 1er février 2023 au 31 janvier 2024 : 66 €/jour de location (D20.12.2022 - LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR A LA SOCIETE WEBASTO).

Bernard MARTINEAU propose au Conseil Municipal de maintenir le tarif de 66 €/jour proposé par la commission « Acteurs économiques et Associations » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante qui sera établie du 1er février 2024 au 31 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Bernard GUILLOTEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Bernard MARTINEAU

